

LA GESTION DURABLE DES « FAN ZONES »



Des enseignements pour
les organisateurs d'événements sportifs

RAPPORT FINAL

Juin 2025

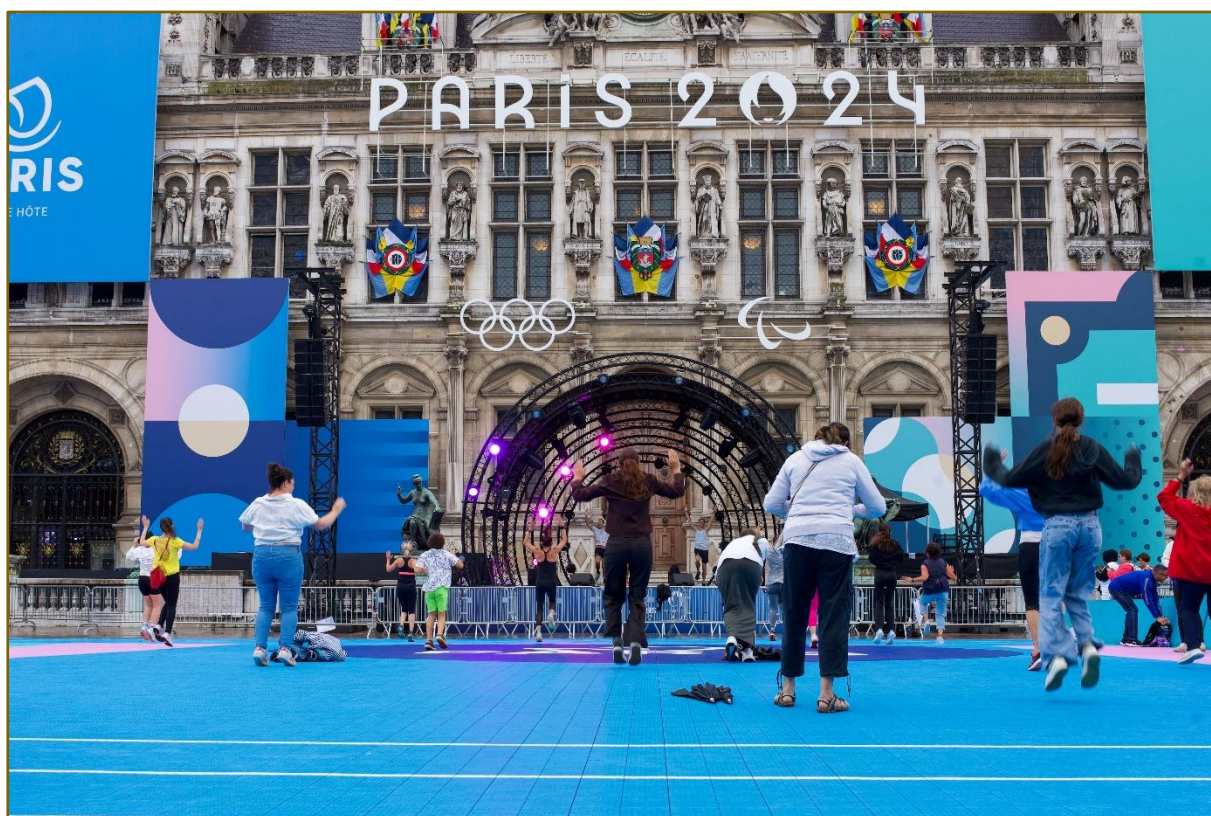


ILS L'ONT FAIT

La gestion durable des « fan zones »

Proposer des lieux de célébrations exemplaires

Dans le cadre des **Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 (JOP24)**, l'accueil du public ne s'est pas limité aux sites de compétition. De nombreuses collectivités ont organisé des **sites de célébration**, dits fan zones, et des événements symboliques comme le **relais de la flamme**, démontrant leur capacité à mobiliser leur territoire pour offrir des expériences inclusives et responsables.



Le site de célébration de la Terrasse des Jeux sur la place de l'Hôtel de Ville de Paris

Les fan zones, véritables **espaces de convivialité**, ont permis aux spectateurs de suivre les compétitions en direct tout en bénéficiant d'une offre culturelle et festive. Parmi les plus emblématiques figuraient le **Club France** (CNOSF et CPSF) et la **Terrasse des Jeux** (Ville de Paris). Plus largement, **180 Clubs 2024** ont été déployés dans 62 départements, soutenus par les collectivités et les fédérations labellisées "**Terre de Jeux 2024**".

Comparables à des **sites de compétition en version réduite** (forte affluence, équipements techniques, animations officielles, exigences de sécurité), ces espaces devaient répondre aux **mêmes exigences environnementales et sociales**.

La **Ville de Paris**, avec ses **17 zones de célébration**, dont la **Terrasse des Jeux**, a ainsi mis en place un modèle innovant et reproductible d'événement durable. **Véritable laboratoire à ciel ouvert**, ces initiatives

ont permis d'expérimenter des solutions concrètes pour réduire l'empreinte environnementale des grands rassemblements.

Trois objectifs phares ont guidé cette démarche :

- L'élimination du plastique à usage unique sur tous les sites de célébration
- 90 % de produits alimentaires d'origine française
- 50 % de produits alimentaires bio et locaux

De bonnes pratiques pour organiser une fan zone durable et inclusive

Pour concrétiser ses engagements, une série d'actions structurantes a été déployée en s'appuyant sur des outils existants, des partenaires engagés et une gouvernance dédiée.

Se laisser guider par des dispositifs existants :

→ 1) Un cadre structurant pour un modèle durable :

Tout d'abord, la stratégie de la Ville de Paris s'est appuyée sur des outils concrets déjà en place, qui ont permis d'ancrer les engagements dans des actions opérationnelles :

- o Plan Climat de la Ville de Paris : feuille de route pour adapter le territoire aux enjeux environnementaux.
- o Plan de sortie du plastique à usage unique : dispositif d'accompagnement des organisateurs vers une réduction drastique des plastiques jetables.
- o Charte des événements écoresponsables de 2019 de la Ville de Paris : cadre définissant les exigences environnementales et sociales pour tout événement organisé sur le territoire parisien.

→ 2) Un accompagnement différencié des prestataires :

Ensuite, la transition vers des pratiques durables ne peut être effective sans un accompagnement des parties prenantes, notamment des prestataires externes.

- Pour les **grands prestataires** (ex. traiteurs et exploitants d'infrastructures de la Terrasse des Jeux), des **échanges réguliers** ont permis d'aligner les services proposés avec les engagements environnementaux de la Ville.
- Pour les **petits acteurs locaux**, notamment les restaurateurs parisiens mobilisés sur d'autres sites de célébration, un **soutien renforcé** a été mis en place : audits spécifiques, guides pratiques et accès à des dispositifs d'accompagnement comme le guide pratique de la sortie du plastique à usage unique à Paris adapté à la filière de l'événementiel, ou plus largement le programme Pari(s) du Zéro Plastique.

→ 3) La loi AGECE comme levier réglementaire :

La **loi Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire (AGECE)** a constitué un appui réglementaire structurant pour la gestion durable des fan zones. Entrée en vigueur depuis 2023, certains articles issus de cette loi imposent notamment l'usage de vaisselle réutilisable pour toute restauration sur place **dépassant 20 repas servis par jour**. Cette disposition a facilité la mise en œuvre d'une **offre de restauration durable**, en harmonisant les exigences imposées aux prestataires et en encourageant des pratiques responsables à grande échelle.

Mise en pratique concrète des engagements :

→ 1) **Pilotage et suivi opérationnel : un manager dédié à la durabilité :**

Pour garantir l'application des engagements sur le terrain, la Ville de Paris a intégré un manager durabilité à l'organisation de la Terrasse des Jeux. Contrairement aux approches classiques où la durabilité est un simple volet de suivi, ce rôle a été directement intégré aux opérations, permettant un dialogue constant avec Paris 2024, les prestataires et les services municipaux.

Ce poste a joué un rôle essentiel pour accompagner les prestataires et garantir la conformité aux engagements environnementaux, notamment sur :

- L'élimination du plastique à usage unique (respect des obligations et adaptation des pratiques).
- La gestion des flux de visiteurs pour limiter les impacts environnementaux (ex. réduction des déchets, optimisation de la consigne).
- L'accompagnement des restaurateurs dans le respect des exigences sur l'origine et la qualité des produits.

→ 2) **Mise en place d'un système de consigne efficace :**

Contrairement à Paris 2024, la Ville de Paris a opté pour des **contenants blanchis consignés, sans aucune mention de l'événement**. Cette initiative incite le public à retourner les contenants afin de récupérer une consigne.

- Les **verres consignés** étaient proposés avec un système de remboursement clairement indiqué sur les menus, et le personnel a été formé pour encourager la restitution des écocup.
- Une **approche itérative** a permis d'ajuster le dispositif : initialement, une seule caisse de retour était prévue par site, mais face à l'afflux, les organisateurs ont rapidement adapté le système en ouvrant plusieurs points de collecte.
- **Taux de retour élevé** grâce à la visibilité et à l'accessibilité du dispositif.

Le même principe a été appliqué aux assiettes, bols et couverts, intégrant également des solutions adaptées pour les personnes en situation de handicap (ex. vaisselle ergonomique sur demande).

Le Club France a lui aussi opté pour des contenants blanchis consignés, représentant :

- 548 600 écocup
- 10 300 bols réutilisables

Enfin, sur le plan de la lutte contre le gaspillage alimentaire, environ 100 repas ont été distribués chaque jour, en moyenne, aux Restos du Cœur sous forme de dons alimentaires.

→ 3) **Une approche innovante avec les sponsors : fin des goodies jetables :**

Dans le cadre des accords avec les partenaires des JOP24, la Ville de Paris a adopté une approche stricte : **aucune distribution de goodies** sur ses sites. Pour ce faire, elle a sélectionné des entreprises capables de satisfaire aux exigences environnementales stipulées dans son cahier des charges, telles que le zéro plastique et la promotion d'une alimentation durable.

Les sponsors ont dû **réinventer leur communication** en proposant des **expériences interactives** plutôt que des objets promotionnels :

- **Showrooms immersifs** pour présenter leurs produits de manière pédagogique.
- **Défis sportifs et animations** pour engager le public différemment.



Zoom sur Danone

Danone illustre une nouvelle approche des relations entre sponsors et organisateurs d'événements durables. Sur la Terrasse des Jeux, la marque a innové en supprimant toute distribution de goodies, optant pour une expérience plus responsable. En effet, plutôt que de distribuer des échantillons en pots plastiques, l'entreprise a développé une **fontaine à yaourt**, servie dans des **contenants réutilisables** et accompagnée de **cuillères comestibles**, rendant l'expérience ludique. Ce dispositif innovant a permis de limiter l'usage du plastique, bien que les **poches de yaourt utilisées** ne soient pas encore réutilisables.

→ 4) Des fontaines à boissons pour remplacer les bouteilles plastiques :

La consommation de boissons représente l'un des principaux postes de production de plastique à usage unique dans les événements. Afin de limiter cet impact, Paris 2024 et la Ville de Paris ont collaboré avec un sponsor du CIO, Coca-Cola, pour remplacer les bouteilles en plastique par un système de fontaines à boissons haute capacité.

- 700 fontaines ont été installées sur l'ensemble des sites JOP24, dont 254 sur ceux de la Ville de Paris.
- Ces fontaines, au débit supérieur aux modèles classiques, ont été conçues pour fonctionner jusqu'à 40°C.
- Elles distribuaient notamment de l'eau, des boissons rafraîchissantes (Coca-Cola, Fanta, Sprite, Tropic), du thé glacé (Fuze Tea) et des boissons pour sportifs (Powerade).
- Résultat : selon Paris 2024, plus de 50 % des boissons consommées sur l'ensemble des Jeux ont été servies via ces fontaines, une première pour un événement de cette ampleur.

Par ailleurs, sur l'ensemble du Club France, 36 robinets ont été installés pour permettre de remplir sa gourde ou son écocup, représentant une consommation totale de 104 120 litres d'eau. Cela a permis d'éviter l'utilisation de l'équivalent de 200 000 bouteilles plastiques de 50 cl.

→ 5) Seconde vie et héritage des équipements :

Consciente de l'impact environnemental des infrastructures temporaires, la Ville de Paris a appliqué les **principes de l'économie circulaire dans la gestion des équipements des fan zones**. Plutôt que d'acheter du matériel neuf, la priorité a été donnée à la location et au réemploi.

- Location privilégiée : deux tiers des équipements étaient loués, garantissant leur réutilisation après l'événement.
- Anticipation de la seconde vie : les équipements achetés ont été redistribués aux services municipaux ou à des structures locales via un processus de candidature, favorisant les projets ayant un impact social ou environnemental.
- Partenariats avec des acteurs du réemploi : collaboration avec des entreprises spécialisées pour maximiser la réutilisation des matériaux et mobilier événementiel.

A l'issue du Club France, deux terrains multisports ont été cédés au département du Gard pour soutenir le développement de la pratique sur ce territoire. Par ailleurs, différents équipements ont été donnés aux fédérations sportives.

Cette approche s'inscrit dans une stratégie plus large d'organisation durable des événements, alignée sur les engagements des Jeux et de la [charte des événements écoresponsables de la Ville de Paris](#).

→ 6) Rendre les fans zones accessibles à toutes et tous :

Au-delà de leurs engagements environnementaux, les organisateurs des JOP 2024 ont veillé à faire des fan zones des espaces inclusifs, accueillants et sûrs. À travers plusieurs actions concrètes, une attention

Les fan zones

particulière a été portée à l'**accessibilité universelle**, à l'**inclusion des publics en situation de handicap** et à la **prévention des violences sexistes et sexuelles**.

1. Un cadre confortable et adapté au climat

Afin de garantir le bien-être des visiteurs et l'adaptation aux conditions estivales, des aménagements spécifiques ont été mis en place :

- Espaces de fraîcheur : brumisateurs, végétation, ombrières (1/3 de la Terrasse des Jeux était en permanence ombragé) ;
- 16 points d'eau en accès libre avec une signalétique claire pour encourager l'hydratation.

2. Accessibilité et inclusion au Club France pendant les Jeux olympiques et paralympiques

À l'occasion des Jeux, le CNOSF et le CPSF ont fait du Club France un lieu accessible et inclusif, en ligne avec les engagements de Paris 2024. De nombreux aménagements ont été mis en place pour garantir l'accueil de tous les publics : cheminements PMR, rampes, sous-titrage et LSF, dispositifs auditifs, espaces adaptés (gradins, plateformes, salle d'autorégulation), prêt de matériel (fauteuils, casques, boucles magnétiques) et audiodescription de matchs de Cécifoot.

Une attention particulière a été portée à la sensibilisation et la formation des équipes : 17 volontaires RSE mobilisés, diffusion d'une fiche de bonnes pratiques, bénévoles dédiés à l'accueil des personnes en situation de handicap.

Dans une logique d'héritage, le CPSF et la DIJOP préparent actuellement un guide des bonnes pratiques d'accessibilité à destination des porteurs de projets, afin de capitaliser sur ces actions menées durant les Jeux.

3. Prévention des violences sexistes et sexuelles

Le CNOSF et le CPSF ont par ailleurs mis en place des dispositifs inédits pour prévenir les violences. Une safe zone a été installée au Club France pour accueillir les victimes, avec des bénévoles formés à l'écoute. Le CPSF a diffusé des règles d'engagement contre toutes formes de violences et discriminations, formé et mobilisé cinq référents pour accompagner les victimes au sein d'espaces dédiés et mis en place de l'application [SAFER](#) : une application d'alerte permettant de signaler tout comportement inapproprié, d'engager une discussion et d'être géolocalisé sur la zone.

Pour aller plus loin

Anticiper l'accompagnement des petits prestataires :

Afin de faciliter la mise en place des exigences de l'organisateur d'une zone de célébration, il est nécessaire d'anticiper au mieux l'accompagnement des prestataires, en particulier les prestataires de petite taille ou de taille moyenne qui ne disposent généralement pas des ressources financières et humaines suffisantes pour déployer des stands zéro plastique à usage unique ou pour fournir des denrées locales et labélisées.

Renforcer la sensibilisation sur site grâce à des supports simples et visibles :

Des outils pédagogiques peuvent être intégrés à la signalétique des fan zones afin de renforcer la cohérence du message écoresponsable porté auprès des visiteurs. Placés dans des espaces stratégiques (zones de tri, de restauration, d'accueil ou bénévoles), ces supports facilitent l'appropriation des bons gestes et rendent visibles les engagements pris par les organisateurs. Les [7 posters de sensibilisation](#)

Les fan zones

d'Ecolosport apportent des messages clairs sur l'alimentation, la mobilité ou encore la gestion des déchets, et s'intègrent facilement à une signalétique existante. L'[affiche "10 actions pour un sport plus vert"](#) réalisée par Fair Play For the Planet en collaboration avec l'ADEME constitue quant à elle un support synthétique et percutant pour rappeler les écogestes attendus, notamment dans les espaces de passage ou de consommation.

Ressources complémentaires :

- [L'outil ADERE \(ADEME\)](#) : Auto-diagnostic permettant aux organisateurs d'événements d'identifier leurs principaux postes d'impact environnemental et de trouver des leviers d'amélioration.
- [La charte des 15 engagements écoresponsables des organisateurs d'événements \(Ministère en charge des Sports\)](#) : Guide destiné aux organisateurs d'événements sportifs pour structurer une démarche environnementale et sociale alignée avec les meilleures pratiques.
- [Plan climat \(Ville de Paris\)](#) : document stratégique et opérationnel listant près de 400 actions concrètes à toutes les échelles (globale et locale) pour intégrer les enjeux climatiques dans les politiques publiques, y compris l'événementiel.

Bibliographie :

Ville de Paris :

- [Sortir du plastique à usage unique](#) : site ressource pour les acteurs parisiens, avec guides pas à pas, témoignages et conseils pratiques pour accélérer la transition vers le zéro plastique dans l'événementiel.
- [Charte événements écoresponsables 2019 de la Ville de Paris](#) : guide structurant les critères essentiels pour aligner un événement avec les standards environnementaux parisiens.

CNOSF et CPSF :

- [Bilan du Club France](#) : Bilan complet de l'ensemble des activités du Club France, en passant du nombre de visiteurs uniques (840 000) aux nombres de bouchons d'oreilles distribués (5 000).

Paris 2024 :

- [Le rapport héritage post-jeux - décembre 2024](#) : Bilan complet des actions mises en œuvre et des transformations concrètes laissées par les Jeux, présenté sous forme de retour d'expérience structuré. Utile pour identifier les mesures répliquables et les enseignements clés.

Rédigé avec le concours de :

- Lila Durix - responsable sortie du plastique à usage unique, *Ville de Paris*
- Léa Teyssou - chef de projet junior Festivités Hôtel de Ville, *Ville de Paris*
- Clément COLOMBEL - Chef de projet développement durable et sports de nature, *Comité National Olympique & Sportif Français*
- Juliette GIVERNAUD-GIRAU - Référente Paralympique Adjointe, *Comité Paralympique & Sportif Français (CPSF)*
- Valentine DUQUESNE – Chargée de recherche, *Comité Paralympique & Sportif Français (CPSF)*